

N° CP 12^e/17-06
Séance du 13 JUIL. 2006

COOPERATION INTERNATIONALE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "TERRE DES HOMMES FRANCE 68" DE GUEBWILLER POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE DE MADIAMA AU MALI

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la coopération décentralisée,
- VU la délibération du Conseil Général n°E8 - 2004 du 14 avril 2004 modifiée par la délibération 2004/IV - 108 du 15 octobre 2004, portant délégation à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG 2006/I - 12/01 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative au budget primitif 2006 des actions de coopération internationale et transfrontalière.
- VU l'avis de la 12^{ème} Commission,
- VU l'intérêt public départemental à agir,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

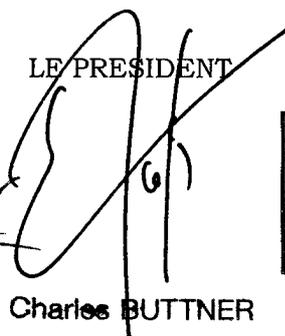
APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer, au titre de l'exercice 2006, une subvention de :
 - 9 225 € à l'association "Terre des Hommes France 68" de Guebwiller, coordinateur du projet, pour la réhabilitation du centre de santé de Madiama au Mali.
- Le versement de cette aide interviendra selon les modalités stipulées dans la convention opérationnelle de partenariat et d'attribution de subvention.
- ❖ Autorise le Président à signer la convention opérationnelle de partenariat et d'attribution de subvention 2006 entre le Département du Haut-Rhin, les associations "Terre des Hommes France 68" et "Les Amis de Madiama-Mali" et la Commune de Madiama.
 - ❖ Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Budget Départemental, programme F014, fonction 04, chapitre 204, nature 2042, enveloppe 80016.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions



LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 JUIL. 2006